

Entente de bassin 27

l'eau

sommet de nos priorités
l'eau, sommet de nos échanges

Municipalité de Saint-Colomban

Projet d'échantillonnage et de suivi des lacs



Le bassin versant de la rivière du Nord

Une superficie de 2 200 km²
7 MRC, 36 municipalités
175 000 habitants
Une rivière de 140 km, 1 140 lacs
4 000 km de cours d'eau

Un milieu de vie
exceptionnel...



Plaisirs de l'eau • Économie • Tourisme • Milieu de vie • Beauté • Santé • Alimentation • Eau potable • Électricité


Abrinord
Agence de bassin versant de la rivière du nord

Québec



Pour information
www.abrinord.qc.ca
450.432.8490

Entente de bassin versant - Numéro 27

PARTENAIRES

Entente de bassin versant entre :

Municipalité de Saint-Colomban

Ayant son siège au 330, montée de l'Église,

Saint-Colomban (Québec) J5K 1A1,

Représentée par M. Dominic Noiseux,

Directeur du service aménagement, environnement et urbanisme,

Ci-après appelée **promoteur**

Et

Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord),

Ayant son siège au 298, rue Labelle bureau 109,

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1,

Représentée par M. Benoît Gravel, directeur général,

Ci-après appelée **Abrinord**

Concernant

La réalisation du projet « d'échantillonnage et de suivi des lacs » dont les actions visent à atteindre un (des) objectif(s) inscrit(s) au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ENTENTE

Titre du projet :

Projet d'échantillonnage et de suivi des lacs

Nom du promoteur :

Municipalité de Saint-Colomban

Partenaire(s) du promoteur:

Aucun

Responsable et coordonnées du projet (promoteur):

M. Dominic Noiseux,
Directeur du service aménagement, environnement et urbanisme,
Municipalité de Saint-Colomban,
330, montée de l'Église,
Saint-Colomban Québec J5K 1A1.

Résumé du projet :

Il s'agit d'un projet d'échantillonnage et de suivi de 9 lacs de la Municipalité. Les données suivantes sont recueillies.

- Échantillonnage : paramètres physico-chimiques (phosphore, chlorophylle a, COD, coliformes, transparence);
- Caractérisation des lacs : inventaire des bandes riveraines des terrains publics et privés par la réalisation d'un journal photo, mesure de l'épaisseur des sédiments à quelques tributaires;

Les données sur les lacs sont ensuite diffusées aux riverains via le journal local et sont disponibles sur demandes. La Municipalité souhaite également créer et soutenir une association de riverains des différents lacs du territoire. La Municipalité agira à titre de soutien technique pour l'organisme. Plusieurs actions de sensibilisation des riverains seront entreprises par l'entremise de cette association.

Objectif(s) du projet pour le promoteur:

- Améliorer les connaissances sur l'état des lacs;
- Améliorer la qualité de l'eau;
- Sensibiliser et responsabiliser les citoyens de la Municipalité;
- Revégétaliser les bandes riveraines pour réduire l'apport en éléments nutritifs et en sédiments provenant des activités humaines;
- Lutter contre l'érosion des berges;
- Ralentir le processus d'eutrophisation des lacs et des cours d'eau.

Localisation du projet :

Les lacs situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Colomban, lesquels sont entièrement inclus dans le bassin versant de la rivière du Nord.

Donc, les actions posées dans le cadre de ce projet permettront de progresser vers l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord :

Objectif(s) spécifique(s) du PDE :

- D'ici 2013, que les acteurs de l'eau aient et maintiennent des bandes riveraines conformes à la réglementation existante en bordure d'au moins 80% des cours d'eau et lacs habités (Objectif 26) : Faire appliquer la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables; Mener des actions d'information-sensibilisation; Instaurer une réglementation sur les bandes riveraines.
- Dès 2008, que les acteurs de l'eau développent les connaissances sur les lacs, puis documentent et diffusent l'état d'avancement des connaissances dans un ou plusieurs outils de communication (Objectif 47) : Réaliser des projets sur le terrain (études, caractérisations, etc.).
- D'ici 2013, que les acteurs de l'eau effectuent le suivi (au moins partiel) de l'état de 50 lacs et de leur bassin versant (Objectif 48) : Mettre en place un programme d'échantillonnage; Mettre en place un programme de suivi de l'environnement des lacs.
- D'ici 2011, que les acteurs de l'eau développent et promeuvent des outils de communication ciblés visant à sensibiliser les gens à la préservation de l'eau et favorisent les changements de comportements (Objectif 53) : Favoriser les rencontres autour de forums, colloques, tables de concertation, etc.; Documenter et diffuser l'importance économique, écologique et sociale de l'eau.

Indicateur(s) de suivi :

- Objectif 26 : Nombre et pourcentage de lacs habités ayant une bande riveraine réglementaire; Nombre et pourcentage de cours d'eau ayant une bande riveraine réglementaire; Nombre de kilomètres de bandes riveraines additionnels.
- Objectif 47 : Nombre d'outils de communication produits et accessibles.
- Objectif 48 : Nombre de lacs dont l'état est suivi; Nombre de paramètres suivis.
- Objectif 53 : Nombre de concepts vulgarisés.

Données transférables :

La Municipalité donne le « droit » de diffusion et d'utilisation du présent projet à Abrinord (possibilité de le diffuser sur son site internet, de le transmettre à d'autres municipalités qui voudraient créer un plan similaire).

La Municipalité s'engage à transmettre son plan d'évaluation et ses données relatives au projet à Abrinord : les kilomètres de bande riveraine conforme à la réglementation; les kilomètres de bande riveraine revégétalisée; etc.

Impact(s) du projet :

- Amélioration des connaissances sur les lacs de la Municipalité;
- Amélioration de la qualité de l'eau;
- Sensibilisation et responsabilisation des citoyens de la Municipalité;
- Diminution de l'érosion des berges.

Date de début:
Échantillonnage
2007

Date de fin:
Continu

Caractérisation
2009

2009

Dépense prévisionnelle (coût) :
35 000 \$

Rôle(s) d'Abrinord :

La mise en œuvre du plan d'action incombe à tous les acteurs de l'eau sans exception. Abrinord continuera d'agir en collaboration avec la Municipalité pour la mise en œuvre du projet à titre de facilitateur et aidera si possible à supporter le projet (mise en contact avec les bonnes personnes, partage de l'information, soutien technique, etc.) Abrinord assurera également une promotion du projet au sein de la communauté.

Programme de suivi :

Abrinord assurera un suivi auprès de la Municipalité pour connaître l'état d'avancement du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. La fréquence de ces « rendus » sera à définir ensemble et devra être au minimum annuelle. Un formulaire pourra éventuellement être proposé comme forme de rendu. Le suivi du respect de la réglementation est de la responsabilité de la Municipalité.

Autres :

Espace réservé à Abrinord

Commentaires :